

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

AMENDEMENT

N ° AS366

présenté par

M. Hammouche, Mme Benin, Mme de Vaucouleurs, Mme Elimas, M. Fuchs, M. Isaac-Sibille,
M. Mignola, Mme Gallerneau, M. Laqhila, M. Berta et M. Mathiasin

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 27, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.